

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 25/03/2014

Réception par le Prefet : 25/03/2014

Publication : 28/03/2014



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2014-3-3-5

Séance du vendredi 21 mars 2014

### **SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE MULHOUSE-HABSHEIM**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Prend acte de la démission de Monsieur Michel HABIG en tant que représentant du Département du Haut-Rhin au comité syndical du Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Mulhouse Habsheim (SYMA) et désigne Monsieur Bernard NOTTER en remplacement.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions